

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE LABASTIDE DE LEVIS

Par arrêté n°33_2023A en date du 12 juin 2023, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Labastide-de-Lévis pour une durée de 28 jours consécutifs, du samedi 1er juillet 2023 à 9h00 au vendredi 28 juillet 2023 à 18h00.

Ledit projet de modification du PLU de Labastide-de-Lévis vise essentiellement à :

- Correction d'erreurs matérielles
- Modification du règlement relatif notamment aux extensions de construction visant à aller dans le sens de la densification et de la transition écologique
- Précisions concernant le recours à certains matériaux ou dispositifs (vérandas, bardage bois, panneaux solaires, ...)
- Modification du règlement de la zone UI afin de permettre la création de locaux de services et économiques
- Modification du pastillage de certains bâtiments
- Modification de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation des Hauts du village

Au terme de l'enquête publique, la modification n°1 du PLU de la commune de Labastide-de-Lévis sera approuvée par délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, en décidant éventuellement d'y apporter les modifications qu'il estime nécessaires ou opportunes pour tenir compte des avis émis, des observations, demandes ou propositions formulées lors de l'enquête et du rapport et de l'avis motivé du Commissaire enquêteur.

Monsieur Luc DURAND a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. Le Président du Tribunal Administratif, par décision n° E23000064/31, en date du 12/05/2023.

Le dossier du projet modification n°1 du PLU de la commune de Labastide-de-Lévis et les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par Monsieur le commissaire enquêteur destiné à recueillir les observations du public, seront déposés et mis à la disposition du public, pendant 28 jours consécutifs, du samedi 1er juillet 2023 à 9h00 au vendredi 28 juillet 2023 à 18h00, en Mairie de Labastide-de-Lévis, aux jours et heures habituels d'ouverture au public (Mardi 14h à 18h, Mercredi 14h à 18h, Vendredi 14h à 18h, samedi 1er juillet 9h à 12h) et au siège de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique, portant les présentes indications à la connaissance du public, sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans au moins deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le Département.

Cet avis sera affiché notamment à la Mairie de Labastide-de-Lévis dans l'ensemble des panneaux d'affichage dont dispose la commune de Labastide-de-Lévis, dans chacun des lieux d'enquête publique et publié par tout autre procédé en usage dans la commune. Cet avis sera notamment affiché sur les sites concernés par la présente modification n°1 du PLU de Labastide-de-Lévis ou à proximité immédiate de ceux-ci, visible depuis la voie publique. Le dossier d'enquête et l'avis d'enquête seront également publiés sur les sites internet de la commune de Labastide-de-Lévis : www.labastide-de-levis.fr et de la Communauté d'Agglomération : www.gaillac-graulhet.fr. Les pièces du dossier d'enquête publique pourront aussi être consultées sur le poste informatique de la mairie pendant les jours et heures habituels d'ouverture.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Monsieur le Maire, Mairie de Labastide-de-Lévis, 2 Place du Pioch - 81150 Labastide-de-Lévis.

Des observations écrites pourront être adressées à Monsieur le commissaire enquêteur en Mairie de Labastide-de-Lévis, 2 Place du Pioch - 81150 Labastide-de-Lévis, pendant toute la durée de l'enquête publique.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à labastide-de-levis@wanadoo.fr.

Monsieur le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de Labastide-de-Lévis :

- Samedi 1er juillet 2023 de 9h00 à 12h00
- Mercredi 12 juillet 2023 de 14h00 à 17h00
- Vendredi 28 juillet 2023 de 15h00 à 18h00

A l'expiration du délai de l'enquête, les registres seront clos et signés par Monsieur le commissaire enquêteur.

Le rapport et les conclusions motivées de Monsieur le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, durant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture, en Mairie de Labastide-de-Lévis et sur le site internet de la commune de Labastide-de-Lévis : www.labastide-de-levis.fr et de la Communauté d'Agglomération : www.gaillac-graulhet.fr.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ces pièces à Monsieur le Maire, Mairie de Labastide-de-Lévis, 2 Place du Pioch - 81150 Labastide-de-Lévis.

La Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet Le Nay 81600 TECOU, personne morale de droit public, est responsable de toute décision relative à la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Labastide-de-Lévis, notamment pour conduire la présente enquête publique.

Toute information sur le dossier d'enquête peut être demandée auprès de la Mairie de Labastide-de-Lévis, 2 Place du Pioch 81150 Labastide-de-Lévis, Tél: 05 63 53 72 60.